

COMMUNE D'ARTAGNAN

Séance du 25 mai 2023

Membres en exercice :

Date de la convocation: 21/05/2023

14

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Stéphane ETIENNE

Présents : 11

Présents : Stéphane ETIENNE, Christine APARICIO, Marc CLAVEL, Lucien COMBESSIES, Isabelle BETTONI, Eric CHAUMES, Christian DOURS, Stéphanie LOPEZ, Carlos MARTINS, Pierre MELENDEZ, Fabienne VIGNOLO

Votants: 13

Pour: 13

Contre: 0

Représentés: Sylvain DUPRAT par Stéphane ETIENNE, Stéphane SARDOU par Fabienne VIGNOLO

Abstentions: 0

Refus : 0

Excusés: Michelle BROUCA

Absents:

Secrétaire de séance: Carlos MARTINS

Objet: Enfouissement du réseau fibre optique Chemin Lapeyre - DE_029_2023

La société ENSIO a été mandatée par l'opérateur ORANGE pour effectuer l'installation de la fibre optique à Artagnan.

Afin de faciliter la circulation des véhicules chemin Lapeyre, il convient d'enfouir la fibre optique le long de la parcelle C548.

ORANGE ne participant pas au financement, le coût des travaux, d'un montant de 7 325.27 € HT, est à la charge de la commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- approuve la prise en charge des travaux
- approuve la demande de subvention au Conseil Départemental d'un montant de 4 395.16 € HT représentant 60% du coût total du projet
- charge Monsieur le Maire de signer tous documents administratifs et comptables se rapportant au projet.

Acte rendu exécutoire, après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___

Le secrétaire de séance, Carlos MARTINS	Le Maire, Stéphane ETIENNE
Signature	Signature